

Brief Nr. 121

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **14 (1908)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ecclesiastique respectable. D'ailleurs ces sortes de traductions me couteroient trop de tems et tout petit homme que je suis, je n'ai certainement pas du tems de reste, surtout depuis que j'ai le malheur d'avoir des yeux extrêmement foibles qui depuis quelque tems ne m'ont pas permis de faire la moindre chose à la chandelle. Pour ce qui est de mes propres ouvrages je ne fais qu'y penser de tems en tems et j'y travaille rarement. Toute mon ambition me porte à me laver des fautes que j'ai commis jusqu'ici et à meriter dans la suite l'estime des personnes qui à présent me meprisent.

Le procès de M. Morlot fait assurément honneur à l'état.

Quelles nouvelles je vous en supplie a-t-on du Pays de Hannovre? On nous écrit lettres sur lettres que les Prussiens se sont emparé de Gottingue et de Celle.

J'ai enfin reçu la Physiologie de Lausanne. Je me joins à toute la republicue des lettres pour faire des vœux pour une vie aussi utile et importante que la votre. Jusqu'à quel chapitre avés-vous poussé votre travail? Quand paroitra le volume qui traite du cerveau et des sens?

Br. ce 11 Mars 1758.

Zimmermann.

121.

(Bern Bb. 51, No. 11).

Je n'ai pas été assés presomtueux pour croire que vous deviés avoir le baillage de Koenigsfelde parceque cela m'auroit fait plaisir, mais j'ai eu un très grand chagrin lorsque j'ai vu que vous ne pou-

viés plus l'avoir. Je suppose cependant que Roche ne deplait pas, vous y aurés du loisir, des plantes et un revenu fix de 10,000 L., je vous en felicite de tout mon coeur, et j'en felicite en même tems votre famille, les lettres et ceux qui les aiment.

Il n'y a eu que du bonheur dans votre famille, mais je suis surpris que personne ne l'ai disputé à vous. D'où vient Monsieur que vous n'aviés aucun concurrent pour un baillage qui assurément n'est pas mauvais?

On me dit que ce Monsieur Hackbrett est un homme tranquille, a harmless creature, et Madame une femme fort raisonnable. Je suis charmé que le Bon Dieu nous ait preservé de Mess. de Mel., H. S. et Z. Oserois-je vous recommander derechef mon affaire, Monsieur et très honoré Patron, je crois qu'il ne sera pas fort difficile de gagner M. Hackbrett.

Comme je suis fort occupé avec mes malades, je n'ai pas pu encore retoucher votre vie. M. Herrliberger est l'homme du monde le plus pressant quand il s'agit du travail d'autrui et plus lent quand il s'agit du sien propre.

Comment puis-je temoigner ma reconnaissance à M. de Bonstetten? que ce soit par tout ce que vous voudrés, mais non pas par une dedicace. Est-il permis Monsieur qu'on maltraite un homme qui nous prodigue un encens que du moins nous croyons meriter et que nous meritons à plusieurs egards? Je ne scaurois comprendre la façon de penser de M. O(ugspourger). J'apprends peu à peu combien que j'ai indisposé votre public contre moi, on vient de m'ecrire nouvellement qu'on parle encore de mon livre avec

execration. Tout cela passe l'imagination. Ce qu'il y a de plus mauvais pour moi, c'est que la plus modeste defense seroit la satire la plus amère. Comment ai-je à me conduire Monsieur dans une affaire aussi epineuse? J'ai attaqué si vous voulés par une plaisanterie la populace Bernoise et par une autre le beau monde: tout ce qu'on m'impute de plus est faux; valoit-il la peine pour cela à me menacer de je ne scais combien de maux?

Je ne conçois pas comment après vos satires de jadis vous avés pu vivre à Berne sans avoir été menacé cent fois de l'assassinat.

Brugg ce 1 Avril 1758.

Zimmermann.

122.

(Bern Bd. 51, Nr. 12).

Je ne connois ni M. Mutach ni M. Fischer, et je ne saurais comment m'adresser à eux. On m'a recommandé à M. Hackbrett, il a repondu à mon grand etonnement qu'il avoit entendu dire du bien de moi. Je pense qu'il ne convient pas de le presser trop. A moins que M. Rohl ne me joue par principe de misanthropie quelque mauvais tour, M. Hackbrett sera bien à gagner quand il verra les choses de près. On dit que les affaires de M. T. vont fort mal, je n'en suis pas extremement surpris quoique j'en sois bien fâché pour lui.

J'ai fait hier une nouvelle esquisse de votre vie, elle est un peu plus longue. Je la laisserai reposer pendant quelque tems, et ensuite j'aurois l'honneur de vous l'envoyer pour la corriger. Si Herrliberger malgré tout ce qu'il en dit, la donne